



Le 1^{er} octobre 2024



COULOIR DE SECOURS

7 CONDUCTEURS SUR 10 NE SAVENT PAS COMMENT L'APPLIQUER

Ce mardi 1^{er} octobre, cela fait 4 ans que la règle du « couloir de secours » a fait son entrée dans le Code de la route belge. Un principe qui fluidifie la circulation en cas d'embouteillages et qui permet également de sauver des vies, en facilitant l'intervention rapide des services de secours en cas d'accident.

Pour être efficace, le couloir de secours doit être appliqué par l'ensemble des usagers. Pourtant, selon un récent sondage de l'AWSR¹, 7 conducteurs wallons sur 10 ne savent pas comment l'appliquer.

Comment ca marche?

Un accident, des embouteillages, les sirènes des véhicules de secours qui retentissent... Dans ce type de situation, de nombreux usagers de la route sont désemparés voire paniqués, provoquant parfois un blocage de la voirie bien involontaire.

Il faut se bouger, mais comment?

Depuis le 1^{er} octobre 2020, la règle du couloir de secours précise ce qu'il y a lieu de faire. Concrètement, en cas de files, **les conducteurs doivent créer un couloir entre la voie de gauche et celle de droite**, en s'écartant de part et d'autre de la route pour laisser passer les

¹ 1.000 conducteurs wallons interrogés

sécurité routière COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1^{er} octobre 2024

éventuels services de secours. En présence de trois bandes, le couloir se trouvera entre la bande de gauche et la bande centrale.

Cette pratique est d'application partout en Belgique, dès qu'un ralentissement ou un embouteillage se forme, sur une voie publique à minimum deux bandes de circulation dans le même sens, donc pas uniquement sur autoroute, et même en présence d'une bande d'arrêt d'urgence.

Le couloir de secours peut être emprunté par tous les véhicules prioritaires (police, services d'incendie, ambulance, protection civile...) ainsi que par les services de dépannage (depuis 2023).

Les motards peuvent également y circuler afin de remonter les files, mais en respectant les règles déjà en vigueur dans ce type de situation (maximum 50 km/h et avec une différence de maximum 20 km/h par rapport aux autres véhicules). Ils doivent également toujours céder le passage aux véhicules prioritaires qui arrivent par l'arrière.



4 minutes en moins, 40% de chances de survie en plus

En cas d'accident grave, agir rapidement est vital pour les victimes. Or, les bouchons peuvent freiner les services de secours dans leur intervention. En facilitant l'accès au lieu de l'accident, le couloir de secours permet de **faire gagner en moyenne 4 minutes aux services d'urgence**, ce qui peut considérablement augmenter les chances de survie des personnes blessées.

Cette pratique a d'ailleurs déjà démontré son efficacité dans les pays où elle est appliquée depuis plusieurs années.² On estime en effet **qu'elle permet d'augmenter de 40% les chances de survie** des victimes d'accidents de la route.³

² Allemagne, Autriche, Luxembourg, République tchèque, Hongrie, Slovénie et Suisse

³ Selon une étude de l'ASFiNAG, opérateur de péage autoroutier autrichien



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1^{er} octobre 2024

En permettant une arrivée plus rapide des secours sur le lieu d'intervention, le couloir de secours permet aussi de dégager plus rapidement les voies de circulation, et donc de diminuer l'impact des accidents sur le trafic, faisant ainsi gagner du temps à tous les conducteurs.

7 Wallons sur 10 ne savent pas comment l'appliquer

Selon un récent sondage de l'AWSR, même si la majorité des Wallons ont déjà entendu parler du couloir de secours, près de trois quarts d'entre eux (72%) ne savent pas exactement quand (spontanément ou à l'approche d'un véhicule de secours ?) ni comment (se rabattre à gauche ou à droite ?) l'appliquer.

De plus, près d'un tiers des Wallons ne savent pas sur quel type de route il est obligatoire : 1 Wallon sur 5 (19%) pense que la règle n'est valable que sur les routes où il y a un minimum de 3 voies et 1 sur 10 (10%) pense qu'il n'est obligatoire que sur les autoroutes. Or, ce principe est d'application sur toutes les routes de minimum deux bandes de circulation (dans un même sens).

La dernière fois qu'ils se sont retrouvés dans un embouteillage, seuls 4 conducteurs sur 10 (40%) indiquent avoir spontanément appliqué le principe. Le couloir de secours doit pourtant être formé spontanément par les conducteurs, dès qu'un embouteillage se forme, même si les services de secours ne sont pas encore visibles.

Le système ne peut par ailleurs fonctionner que si TOUS les conducteurs l'adoptent. Un seul conducteur mal positionné peut en effet bloquer les services de secours.

Afin d'inciter chacun à l'appliquer sur la route au quotidien, l'AWSR expliquera le fonctionnement et l'utilité du couloir de secours via ses réseaux sociaux et son site internet cette semaine. Pendant le mois de novembre, des affiches le long des autoroutes et routes secondaires en Wallonie rappelleront également aux usagers comment mettre concrètement en pratique le couloir de secours.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse
Belinda DEMATTIA
0498/048.361
belinda.demattia@awsr.be
www.awsr.be



